

La France donne l'indépendance à la Belgique (1832) - La France libératrice des Peuples.

Numéro d'inventaire : 1986.01229.2

Auteur(s) : Pierre Mejanel

Camille Charier

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Charier (C.) (Saumur)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Collection : La France libératrice des Peuples

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Méjanel (Pierre)

Description : Papier épais blanc jauni. Chromolithographie sur le plat supérieur. Texte imprimé au plat inférieur. Adhésif.

Mesures : hauteur : 215 mm ; largeur : 170 mm

Notes : "Collection C. Charier" Recto : signature du traité. Verso: texte d'Er. Richa : "La France donne l'indépendance à la Belgique (1832)."

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Mention d'illustration

ill. en coul.

La France donne l'indépendance à la Belgique (1832).

La Belgique, incorporée à la Hollande par les traités de 1815, supportait mal le joug de son ancienne voisine. Il y avait entre les deux sœurs de vieilles haines religieuses qu'accroissait la différence de mœurs, de race et d'intérêts. Malgré les efforts du roi Guillaume pour fonder dans le même creuset l'œuvre factice de la diplomatie, les Belges ne pouvaient se faire à l'idée d'assister impuissants à l'annexion de leur nationalité. Dès 1830, ils firent un appel ouvert à l'indépendance. Le 26 août de la même année, une insurrection éclata à Bruxelles. Quelques jours après la révolution fut générale, et l'armée hollandaise, sous les ordres du prince Frédéric, ne put parvenir à l'éteindre.

Le 5 octobre, les Belges proclamaient l'indépendance de leur pays.

Le roi de Hollande s'adressa alors aux puissances signataires des traités de 1815 et leur soumit son différend avec la Belgique. La France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse imposèrent un armistice aux parties belligères, pendant lequel les Belges offrirent la couronne, qu'avait déclinée si maladroitement le duc de Nemours, au prince Léopold de la maison de Saxe-Cobourg, veuf d'une princesse anglaise. Léopold accepta et fit son entrée à Bruxelles le 21 juillet 1831.

Le roi de Hollande, Guillaume, mécontent de la tournure des négociations, dénonça l'armistice et reprit les hostilités contre la Belgique. La France intervint alors pour faire respecter l'œuvre de la conférence.

Anvers était encore occupée par les Hollandais. Une armée française de 50.000 hommes, sous les ordres du maréchal Gérard, fut dirigée sur cette place de guerre pour l'assiéger et la réduire. On ne sait quelle politique tortueuse de la diplomatie intervint pour empêcher la participation des Belges aux opérations du siège, bien qu'il fut entrepris à leur profit. Ainsi l'avait exigé la Sainte-Alliance.

Le 25 novembre, les Français arrivaient sous les murs de la citadelle. Le maréchal somma alors le général hollandais Chassé de se rendre; mais celui-ci fit connaître sa résolution de se défendre. Les travaux d'investissement furent poussés avec vigueur, bien que par un sentiment d'humanité les Français acceptèrent de tenir la ville en dehors du cercle des opérations.

Le 4 décembre, 101 pièces d'artillerie vomirent le feu sur la citadelle. Les Hollandais répondirent avec vigueur, laissant pressentir une résistance opiniâtre. Le terrain détrempé par les pluies contribua à augmenter les difficultés des assiégeants. Le maréchal Gérard coupa les vivres de la ville en leur fermant l'Escaut, en dépit des efforts de la flotte hollandaise pour faire échouer cette tactique. Les travaux d'approche étaient très gravement compromis par une pluie d'obus, de bombes et de boulets, qui couvrait nos soldats. Cependant, le tir de nos batteries contraignit l'ennemi à chercher un refuge dans les casernes; tellement que les communications d'un bastion à l'autre ne pouvaient plus se faire à ciel ouvert. Enfin, le général Haxo, qui avait la direction des travaux du génie, parvint dès le 14 décembre, par l'éclat d'une mine, à pratiquer une brèche par laquelle nos vaillants soldats se précipitèrent avec intrépidité. Une partie de la garnison hollandaise, surprise et enveloppée par nos troupes, ne tarda pas, après une faible résistance, à mettre bas les armes.

Ce premier succès doubla le courage des Français, qui n'avaient jamais cessé de croire à leur triomphe, malgré les obstacles de toute nature qu'on accumulait sous leurs pas. Le maréchal Gérard déployait une fermeté admirable et une prudence consommée, tandis que le tir de notre artillerie, dirigé avec une précision extraordinaire, faisait de l'intérieur de la citadelle un immense amas de débris.

La situation des Hollandais n'était plus tenable. Épuisés dans les poternes, sentant leurs forces épuisées et ne trouvant nulle part un abri contre les projectiles qui pleuvaient sur eux, ils ne purent prolonger une résistance devenue impossible. Les assiégeants venaient de pratiquer une nouvelle brèche au bastion n° 2 et se disposaient à l'envahir, lorsque le général Chassé, le 23 décembre, se résigna à capituler: il envoya au maréchal Gérard deux officiers supérieurs, chargés de traiter en son nom.

C'est ainsi que la valeur de nos officiers et l'intrépidité de nos soldats valurent à la Belgique de conserver son indépendance.

Ed. Richa.

C. CHARIER, Éditeur à Saumur

La France libératrice des Peuples



La France donne l'indépendance à la Belgique (1832).

Collection C. CHARIER